



Nyon, le 23 avril 2020

Les nouvelles stations de vélos en libre-service seront installées après le coronavirus

Le réseau PubliBike de la Région de Nyon doit être étendu à 27 emplacements cette année, puis à 50 en 2021. Les entreprises peuvent saisir l'opportunité d'accueillir une station pour leurs collaborateurs.

Le projet d'extension du réseau de vélos en libre-service de la Région de Nyon avance favorablement avec PubliBike. Une convention va être soumise aux partenaires impliqués, pour signature. Conformément à l'appel d'offres, il est prévu que le réseau soit étendu la première année de 13 à 27 stations, avec une flotte passant de 130 à 200 vélos. La deuxième année, il augmentera à 50 stations, avec un total de 300 vélos dont la moitié électriques.

La pandémie de COVID-19 a ralenti ou suspendu plusieurs étapes du projet. C'est le cas du choix des emplacements des stations, qui devait avoir lieu sur le terrain au mois de mars et a été reporté en raison de la situation de force majeure. S'il n'est actuellement pas possible de préciser d'échéances, la Région et PubliBike mettront tout en œuvre afin de minimiser l'impact sur le calendrier, avec une intention d'extension cet été encore.

Emplacements publics et sites d'entreprises

En complément des emplacements publics qui seront déterminés avec les communes, les entreprises peuvent demander à accueillir une station si elles souhaitent favoriser la mobilité douce de leurs collaborateurs via le parrainage d'un emplacement. Cette opportunité permet aux employeurs d'étoffer leurs plans de mobilité en proposant des options multimodales combinant, par exemple, une partie du trajet en train et une autre en vélo en libre-service depuis la gare.

La Région finance cette opération à hauteur de 1 million de francs (réparti sur 5 années, à raison de 200'000 francs par an). Ce montant permet de maintenir l'association Pro-Jet comme partenaire d'entretien des vélos et garantit un soutien régional à cette structure de réinsertion professionnelle.

Le vélo, adapté au retour à la normale

Le vélo se profile comme un mode de transport adapté à un retour progressif à la normale après les mesures d'isolement liées au coronavirus. Dans un contexte de capacité réduite dans les transports publics en raison des exigences de distance sociale, le vélo permet un transport individuel à la fois économique et respectueux de l'environnement.

Il est recommandé aux usagers des vélos en libre-service de consulter leur disponibilité au moyen de l'application PubliBike, car la pandémie perturbe l'entretien de la flotte. La station de Divonne n'est temporairement plus desservie en raison de la fermeture des frontières. Par ailleurs, les usagers sont invités à se laver les mains ou à les désinfecter, avant et après chaque utilisation.

Historique du projet

Après le rejet en 2018 du recours qui paralysait l'extension du réseau de vélos en libre-service de la Région de Nyon, des échanges ont débuté avec PubliBike afin de convenir des dispositions



contractuelles à signer avec les communes accueillant les stations ainsi que de la convention partenariale avec l'association Pro-Jet pour la maintenance des vélos.

Durant l'année 2019, des changements organisationnels sont intervenus au niveau de la direction de PubliBike, qui a adopté une nouvelle stratégie sur le plan national, révisant les paramètres de l'ensemble de ses réseaux.

En janvier 2020, le Comité de direction de la Région de Nyon et le Conseil d'administration de PubliBike se sont rencontrés afin d'aller de l'avant avec le réseau régional, dont l'extension est fortement attendue.

CONTACTS PRESSE

- Région de Nyon : Marco Ferrara, responsable du Pôle communication et monitoring, 076 578 82 82, m.ferrara@regiondenyon.ch
- PubliBike : Service de presse, 058 338 57 00, infomedia@carpostal.ch